

La Science au XXI Siècle

Blog international du Collectif « Indépendance des Chercheurs » (France)



« Grève des fonctionnaires et privatisation du service public | Page d'accueil | Foot, mondialisation, fraude, Singapour... (I) »

05/02/2013

Hollande, Ayrault et la mondialisation (III)

Le 5 février 2013, RIA Novosti écrit « *Baisse salariale: les fonctionnaires européens en grève* », à propos du mouvement lancé par des fonctionnaires de l'Union Européenne dont les salaires pourraient être réduits dans le cadre de possibles coupes budgétaires. De son côté, Planet interroge « *Et si on diminuait les salaires français de 30% ...* », se référant à un article récent du Huffington Post intitulé « *Interview avec Goldman Sachs. Huw Pill, économiste en chef de Goldman Sachs: "Le principal défaut de la France ? Un secteur public trop important"* ». Quelques jours plus tôt, le Huffington Post avait écrit aussi « *The Economist se paye (encore) la France, une "bombe à retardement au coeur de l'Europe"* » évoquant un numéro de *The Economist* de l'automne dernier consacré à la France et où il était reproché à François Hollande et Jean-Marc Ayrault de ne pas pratiquer une politique suffisamment antisociale. On pouvait y lire notamment « *France and the euro. The time-bomb at the heart of Europe* ». Pourtant, comme déjà évoqué dans nos articles « *Hollande, Ayrault et la mondialisation* » (I) et (II), François Hollande avait pris des engagements très clairs à ce sujet devant les représentants de plusieurs organisations internationales : Banque Mondiale (BM), Fonds Monétaire International (FMI), Organisation de Coopération et de Développement Économiques (OCDE), Organisation Internationale du Travail (OIT), Organisation Mondiale du Commerce (OMC). Et s'il faut parler de bombes à retardement, *The Economist* a la mémoire courte. La mondialisation dont Hollande et Ayrault sont des continuateurs fort « qualifiés » dans la ligne de Jacques Delors, a-t-elle été autre chose qu'une bombe à retardement pour l'ensemble des pays jadis « riches » dont la France ? Le 5 février également, Atlantico commente « *L'Etat, rempart contre la mondialisation ? La France en pleine reconstruction de la ligne Maginot...* ». Mais le vice-président de *think tank* auteur de cet article peut-il valablement donner des leçons en la matière à François Hollande et Jean-Marc Ayrault, qui ont réussi le tour de force d'obtenir des directions syndicales que la politique de privatisation accélérée du patrimoine public soit pratiquement ignorée dans les récentes mobilisations des fonctionnaires ? Voir à ce sujet notre article « *Grève des fonctionnaires et privatisation du service public* ». Ou encore « *Enseignement supérieur et numérique : les dangers* » (I) et (II). Produit du système économique et social en place, la mondialisation du capitalisme a déclenché un processus de démolition sociale auquel participent « droites » et « gauches » depuis trois décennies. La logique « gestionnaire » affichée par François Hollande dans le cadre de cette stratégie apparaît clairement au vu de la *dépeche* du 5 février du Parlement Européen « *François Hollande: "Faire des économies oui, affaiblir l'économie non"* ». En clair, la population devra payer la facture. Quant à « préserver l'économie », ce type de phraséologie paraît bien creux alors que le problème réside dans la stratégie elle-même et que François Hollande y a invariablement contribué depuis trente ans. Un

Février 2013

D	L	M	M	J	V	S
					1	2
3	4	5	6	7	8	9
10	11	12	13	14	15	16
17	18	19	20	21	22	23
24	25	26	27	28		

Notes récentes

Foot, mondialisation, fraude, Singapour... (I)

Hollande, Ayrault et la mondialisation (III)

Grève des fonctionnaires et privatisation du...

Enseignement supérieur et numérique : les...

Enseignement supérieur et numérique : les...

22 janvier : la grève des enseignants parisiens

Mali, ventes de Rafale : Hollande, après Mélenchon

Hollande, MEDEF, syndicats, "flexisécurité"... (I)

Cahuzac, UBS, statut du Parquet : l'impasse ?

Hollande, Ayrault et la mondialisation (II)

Hollande, Ayrault et la mondialisation (I)

Terrains à bâtir : le Conseil

Liens

Contact pour recevoir notre lettre d'information

Notre blog "Scientia"

Blog "Science, connaissance et conscience"

Blog "Notre Siècle"

Derniers weblogs mis à jour

AmericaPolyphony

Le Western culturel

La Science au XXI Siècle

AFRIKARABIA

L'Afrique en films

Îles lointaines

Com' une image

themesetextes

hors cadre

Au Tour du Monde.

RSS VALIDATED

ATOM 1.0



Toutes les notes

1. Bonjour

TOUTES LES NOTES DE 2008

(cliquer sur le titre)

2009

TOUTES LES NOTES DE

Constitutionnel...	deuxième communiqué du Parlement Européen, intitulé « François Hollande: "Je me refuse à condamner l'Europe à l'austérité sans fin" ». confirme les préconisations de François Hollande dans le sens de « renforcer l'intégration européenne ». Est-ce autre chose que d'agir pour la mise en place d'un dumping social interne ? La recherche, par les détenteurs du capital, des plus bas salaires et standards sociaux se poursuit à l'intérieur comme à l'extérieur de l'Union Européenne sous tous les gouvernements.	2009 (cliquer sur le titre)
CNRS, un anniversaire : le bolomètre luminescent		2010
Terrains à bâtir : le Conseil Constitutionnel...		TOUTES LES NOTES DE 2010 (cliquer sur le titre)
Terrains à bâtir : une lettre au Conseil...		
2012, livres : La pensée de Dieu, des frères...	Le texte intégral de l'intervention de François Hollande du 5 février 2013 auprès du Parlement Européen est accessible à l'adresse http://www.elysee.fr/declarations/article/intervention-du... Il conviendra de l'analyser plus en détail dans des articles ultérieurs. Mais les références à Jacques Delors et François Mitterrand sont fort parlantes quant à son contenu politique.	2011
Terrains à bâtir, Conseil Constitutionnel, UMP...		546. La Science au XXI Siècle : archives 2010 (juillet - décembre)
CNRS, recherche, enseignement supérieur et...	Un article récent paru dans <i>Les Inrocks</i> conjecture « Une autre mondialisation est possible ». Comme c'est en général le cas dans ce type de plaidoiries, abstraction y est faite de la question du pouvoir réel, économique et politique. Précisément, ce pouvoir se trouve dans les mains des détenteurs des grands capitaux, et les étiquettes politiques des gouvernements n'y changent rien.	547. Nouvel an, services publics et casse sociale
Depardieu, impôts et faillite d'une politique	Encore récemment, <i>Novethic</i> évoquait une Campagne européenne contre le dumping social, à propos des salariés dits « détachés » au sein de l'Union européenne. L'article dénonce entre autres les « salaires impayés », les « conditions de travail déplorables », ainsi que l'absence de protection sociale.	548. Un collectif contre le G8 des universités (I)
Ventes de terrains à bâtir : la lourde...	Déjà pendant la dernière campagne des élections présidentielles françaises, le Collectif contre le dumping social en Europe dénonçait (http://www.stop-dumping-social-europe.org/mediastore/11/1...) :	549. CNRS : décroissance des crédits réels en 2011
CNRS, recherche, enseignement supérieur et...	(...)	550. Fadela Amara, IGAS, conflits d'intérêts
Terrains constructibles et fausses plus-values...	La France, et l'Europe, sont plongées dans l'une des plus graves crises économiques de leur histoire. Les premières victimes en sont les ouvriers de l'industrie : plus de 400.000 emplois industriels ont été détruits en France en 5 ans.	551. Décret de licenciement massif des fonctionnaires de l'Etat (II)
Assises de la Recherche et liberté académique	Parmi les causes de cette situation, la généralisation du dumping social hors-la-loi dans certains pays de l'Union européenne est particulièrement intolérable. Cette pratique consiste à remplacer les salariés de l'industrie par de la main-d'oeuvre détachée provenant de pays à très bas niveaux de salaire et de protection sociale et mise à disposition par des sociétés étrangères « boîtes aux lettres ». Grâce à ce système, l'industrie de la viande allemande, par exemple, se développe sur la base d'un coût moyen du travail de 6 €/h, sans salaire minimum et sans convention collective. Tout ceci détruit les emplois dans les pays limitrophes comme la France où ce coût est d'environ 20 €/h.	552. CNRS et "externalisation" des services
Souffrance au travail : "pot de terre" et "pot...	(...)	553. CNRS, concours DR1 et transparence
Souffrance au travail : "pot de terre" et "pot...	(...)	554. Jean-Hugues Matelly n'est plus radié des cadres
À propos	(fin de l'extrait de la <i>Lettre Ouverte aux Candidat-e-s à la Présidence de la République</i> diffusée par le Collectif contre le dumping social en Europe)	555. Conflits d'intérêts et institutions françaises (I)
Commentaires récents		556. Le FMI et la Tunisie
Henri sur Grève des fonctionnaires et privatisation du...		557. Où mène la tant vantée "autonomie" des universités ? (III)
spiderman sur Japon, nucléaire, citoyens... (V)		558. CNRS, fonction publique, Union Européenne... (I)
Hélène sur CNRS, recherche, enseignement supérieur et...	On entend par salarié détaché dans le cadre de l'Union Européenne « <i>tout travailleur qui, pendant une période limitée, exécute son travail sur le territoire d'un État membre autre que l'État sur le territoire duquel il travaille habituellement</i> ». Plus précisément, on peut lire dans la Directive 96/71/CE du parlement européen et du conseil du 16 décembre 1996 concernant le détachement de travailleurs effectué dans le cadre d'une prestation de services :	559. CNRS et concours DR1 : notre recours
Beaudoin sur CNRS, recherche, enseignement supérieur et...	http://eur-lex.europa.eu/LexUriServ/LexUriServ.do?uri=CEL...	560. CNRS : message aux personnels des unités (janvier 2011)
Benidir sur Terrains à bâtir, Conseil Constitutionnel, UMP...	(...)	561. CNRS et danger d'embrigadement des scientifiques
Colonie Echecs sur Crise, élections et "valeurs de gauche" (II)	Article premier	562. CNRS, concours DR1 et comportement des élus
Passant sur Hollande, Ayrault et la mondialisation (II)	Champ d'application	563. Conflits d'intérêts et institutions françaises (II)
Alain sur Hollande, Ayrault et la mondialisation (I)	1. La présente directive s'applique aux entreprises établies dans un État membre qui, dans le cadre d'une prestation de services transnationale, détachent des travailleurs, conformément au paragraphe 3, sur le territoire d'un État membre.	564. Alliot-Marie et la Tunisie
Corine sur Hollande, Ayrault et la mondialisation (I)	2. La présente directive ne s'applique pas aux entreprises de la marine marchande en ce qui concerne le personnel navigant.	565. Le FMI et l'Egypte
Mike Krugger sur Hollande, Ayrault et la mondialisation (I)	3. La présente directive s'applique dans la mesure où les	566. Université "modernisée" : l'impasse (I)

Catégories	entreprises visées au paragraphe 1 prennent l'une des mesures transnationales suivantes:	567. Adlène Hicheur, toujours en détention sans jugement (I)
Administration et administrés	a) détacher un travailleur, pour leur compte et sous leur direction, sur le territoire d'un État membre, dans le cadre d'un contrat conclu entre l'entreprise d'envoi et le destinataire de la prestation de services opérant dans cet État membre, pour autant qu'il existe une relation de travail entre l'entreprise d'envoi et le travailleur pendant la période de détachement	568. CNRS, délocalisation de la recherche et débâcle européenne (V)
Afrique		569. CNRS, Egypte et obligation de réserve des chercheurs
Amériques	ou	570. Denis Robert et l'intérêt général (I)
Archives de nos articles	b) détacher un travailleur sur le territoire d'un État membre, dans un établissement ou dans une entreprise appartenant au groupe, pour autant qu'il existe une relation de travail entre l'entreprise d'envoi et le travailleur pendant la période de détachement	571. Conflits d'intérêts et institutions françaises (III)
Asie		572. Conflits d'intérêts et institutions françaises (IV)
Astrophysique	c) détacher, en tant qu'entreprise de travail intérimaire ou en tant qu'entreprise qui met un travailleur à disposition, un travailleur à une entreprise utilisatrice établie ou exerçant son activité sur le territoire d'un État membre, pour autant qu'il existe une relation de travail entre l'entreprise de travail intérimaire ou l'entreprise qui met un travailleur à disposition et le travailleur pendant la période de détachement.	573. Conflits d'intérêts et justice française (I)
Biologie	ou	574. La Cour Européenne des Droits de l'Homme et le Protocole 14 de la Convention (II)
CA du CNRS du 1er juillet 2008	4. Les entreprises dans un État non membre ne peuvent pas obtenir un traitement plus favorable que les entreprises établies dans un État membre.	575. Jules Ferry, colonialisme : lettre à Nicolas Sarkozy et Bernard Accoyer
Chimie	Article 2	576. Adlène Hicheur, toujours en détention sans jugement (II)
Cosmologie	Définition	577. Fonctionnaires et "période de réserve électorale" (I)
Culture	1. Aux fins de la présente directive, on entend par travailleur détaché, tout travailleur qui, pendant une période limitée, exécute son travail sur le territoire d'un État membre autre que l'État sur le territoire duquel il travaille habituellement.	578. DCRI, CRISTINA, présomption d'innocence...
Délocalisations et dumping	2. Aux fins de la présente directive, la notion de travailleur est celle qui est d'application dans le droit de l'État membre sur le territoire duquel le travailleur est détaché.	579. La Cour Européenne des Droits de l'Homme et le Protocole 14 de la Convention (III)
Droits et libertés	Article 3	580. Jules Ferry, colonialisme : brève réponse de l'Élysée
Ecologie	Conditions de travail et d'emploi	581. Jules Ferry, colonialisme : la réponse de Bernard Accoyer
Economie	1. Les États membres veillent à ce que, quelle que soit la loi applicable à la relation de travail, les entreprises visées à l'article 1er paragraphe 1 garantissent aux travailleurs détachés sur leur territoire les conditions de travail et d'emploi concernant les matières visées ci-après qui, dans l'État membre sur le territoire duquel le travail est exécuté, sont fixées:	582. CNRS, frères Bogdanoff, médias... (I)
Education	- par des dispositions législatives, réglementaires ou administratives	583. CNRS et RGPP (I)
Etats-Unis	et/ou	584. Faut-il "excommunier" Stephen Hawking ? (I)
Ethique	- par des conventions collectives ou sentences arbitrales déclarées d'application générale au sens du paragraphe 8, dans la mesure où elles concernent les activités visées en annexe:	585. CEDH et crucifix dans les écoles publiques (I)
Etrangers en France	a) les périodes maximales de travail et les périodes minimales de repos;	586. CNRS, frères Bogdanoff, médias... (II)
Etudier à l'étranger	b) la durée minimale des congés annuels payés;	587. Luis Gonzalez-Mestres et Wikipédia français (I)
Europe	c) les taux de salaire minimal, y compris ceux majorés pour les heures supplémentaires; le présent point ne s'applique pas aux régimes complémentaires de retraite professionnels;	588. Luis Gonzalez-Mestres et Wikipédia français (II)
Evaluation	d) les conditions de mise à disposition des travailleurs, notamment par des entreprises de travail intérimaire;	589. CNRS et RGPP (II)
Fiscalité	e) la sécurité, la santé et l'hygiène au travail;	590. CNRS et RGPP (III)
Fonction publique	f) les mesures protectrices applicables aux conditions de travail et d'emploi des femmes enceintes et des femmes venant d'accoucher, des enfants et des jeunes;	591. Danger nucléaire :
Histoire	g) l'égalité de traitement entre hommes et femmes ainsi que d'autres dispositions en matière de non-discrimination.	
Indépendance du service public	Aux fins de la présente directive, la notion de taux de salaire minimal visée au second tiret point c) est définie par la législation et/ou la pratique nationale(s) de l'État membre sur le territoire duquel le travailleur est détaché.	
Informatique	2. Dans le cas de travaux de montage initial et/ou de première	
Institutions		
Interdisciplinarité		
Internet		
Justice		
La France vue d'ailleurs		
Libéralisme		
Médecine		
Mondialisation		
Moyen-Orient		
Nucléaire		
Physique		
Politique		
Politique scientifique		
Précarité		
Presse et médias		

Recherche	installation d'un bien, qui forment partie intégrante d'un contrat de fourniture de biens, qui sont indispensables pour la mise en fonctionnement du bien fourni et qui sont exécutés par les travailleurs qualifiés et/ou spécialisés de l'entreprise de fourniture, le paragraphe 1 second tiret points b) et c) ne s'applique pas, lorsque la durée du détachement n'est pas supérieure à huit jours.	analyses de la CRIIRAD (I)
Santé		592. Les héros de Fukushima
Sciences		593. Wikipédia français et conflits d'intérêts (I)
Services publics		594. Wikipédia français et conflits d'intérêts (II)
Société	Cette disposition ne s'applique pas aux activités dans le domaine de la construction visées en annexe.	595. CNRS, frères Bogdanoff, médias... (III)
Société du XXI siècle	3. Les États membres peuvent, après consultation des partenaires sociaux, conformément aux us et coutumes de chaque État membre, décider de ne pas appliquer le paragraphe 1 second tiret point c) dans les cas visés à l'article 1er paragraphe 3 points a) et b), lorsque la durée du détachement n'est pas supérieure à un mois.	596. Danger nucléaire : analyses de la CRIIRAD (II)
Sport	4. Les États membres peuvent, conformément aux législations et/ou pratiques nationales, prévoir qu'il peut être dérogé au paragraphe 1 second tiret point c) dans les cas visés à l'article 1er paragraphe 3 points a) et b), ainsi qu'à une décision d'un État membre au sens du paragraphe 3 du présent article, par voie de conventions collectives, au sens du paragraphe 8, concernant un ou plusieurs secteurs d'activité, lorsque la durée du détachement n'est pas supérieure à un mois.	597. Japon, nucléaire : communiqués de l'ASN (I)
Statut des chercheurs	5. Les États membres peuvent prévoir l'octroi d'une dérogation au paragraphe 1 second tiret points a) et c) dans les cas visés à l'article 1er paragraphe 3 points a) et b) en raison de la faible ampleur des travaux à effectuer.	598. Japon, nucléaire, citoyens... (I)
Syndicalisme		599. Gagarine, science et trahison d'une société
Travail		600. Japon, nucléaire : communiqués de l'ASN (II)
Travailler à l'étranger		<hr/>
Université		601. Wikipédia français et chasse aux "faux-nez"
Voyages		602. Japon, nucléaire : communiqués de l'ASN (III)
« Réforme » de la recherche		603. Japon, nucléaire, citoyens... (II)
Archives		604. Japon, nucléaire : communiqués de l'ASN (IV)
	Les États membres qui font usage de la faculté visée au premier alinéa fixent les modalités auxquelles les travaux à effectuer doivent répondre pour être considérés comme de «faible ampleur».	605. e-G8 et problèmes réels de l'internet
2013-02		606. Adlène Hicheur, toujours en détention sans jugement (III)
2013-01		607. Crise de l'évaluation : Guantánamo (I)
2012-12	6. La durée du détachement est calculée sur une période de référence d'une année après son commencement.	608. Crise de l'évaluation : nucléaire (I)
2012-11	Lors du calcul de celle-ci, la durée d'un détachement éventuellement accompli par un travailleur à remplacer est prise en compte.	609. Fin du statut de la fonction publique (I)
2012-10		610. Crise de l'évaluation : médicaments (I)
2012-09	7. Les paragraphes 1 à 6 ne font pas obstacle à l'application de conditions d'emploi et de travail plus favorables pour les travailleurs.	611. Wikipédia anglophone et "affaire Bogdanoff"
2012-08		612. Nucléaire, ASN : consultation déchets (I)
2012-07	Les allocations propres au détachement sont considérées comme faisant partie du salaire minimal, dans la mesure où elles ne sont pas versées à titre de remboursement des dépenses effectivement encourues à cause du détachement, telles que les dépenses de voyage, de logement ou de nourriture.	613. Universités : G8, contre-G8, marchandisation...
2012-06		614. Japon, nucléaire : communiqués de l'ASN (V)
2012-05		615. CNRS et RGPP (IV)
Toutes les archives	8. On entend par conventions collectives ou sentences arbitrales, déclarées d'application générale, les conventions collectives ou les sentences arbitrales qui doivent être respectées par toutes les entreprises appartenant au secteur ou à la profession concernés et relevant du champ d'application territoriale de celles-ci.	616. Mediator, institutions et indemnisation (I)
Nos articles ailleurs		617. Lorca, séisme et nucléaire espagnol (I)
	En l'absence d'un système de déclaration d'application générale de conventions collectives ou de sentences arbitrales au sens du premier alinéa, les États membres peuvent, s'ils décident ainsi, prendre pour base:	618. Nucléaire, ASN :
Rapport Silicani sur la fonction publique et garanties d'indépendance de l'Etat	- les conventions collectives ou sentences arbitrales qui ont un effet général sur toutes les entreprises similaires appartenant au secteur ou à la profession concernés et relevant du champ d'application territoriale de celles-ci	
Société Générale, fonction publique, privatisations, LOLF et "résultats"	et/ou	
Société Générale : pas de problème pour les hauts responsables	- les conventions collectives qui sont conclues par les organisations des partenaires sociaux les plus représentatives au plan national et qui sont appliquées sur l'ensemble du territoire national,	
Restructuration du CNRS et privatisation de la recherche	pour autant que leur application aux entreprises visées à l'article 1er paragraphe 1 garantit, quant aux matières énumérées au paragraphe 1 premier alinéa du présent article, une égalité de traitement entre ces entreprises et les autres entreprises visées au présent alinéa se trouvant dans une situation similaire.	
Démantèlement du CNRS et anéantissement des acquis de la Libération	Il y a égalité de traitement, au sens du présent article, lorsque les entreprises nationales se trouvant dans une situation similaire:	
Crise financière et débâcle du « modèle » que l'on voudrait imposer à la recherche française	- sont soumises, au lieu d'activité ou dans le secteur concernés, aux mêmes obligations, en ce qui concerne les matières énumérées au paragraphe 1 premier alinéa, que les entreprises	

« Nous n'avons pas besoin aujourd'hui de davantage de chercheurs », dixit Valérie Pécresse

Education, recherche, CNRS : la France de Sarkozy, dernier rempart du reaganisme ?

CNRS, INSERM et ultra-reaganisme made in France

CNRS, INSERM, universités, éducation... NON A LA PRIVATISATION DE LA CONNAISSANCE !

Education et recherche : Non au kidnapping de la connaissance !

Union Européenne, recherche, éducation et manoeuvres dilatoires de Valérie Pécresse

Union Européenne : la « politique unique » n'a pas de légitimité

Défendre la recherche et l'éducation publiques

visées par les détachements

et

- se voient imposer lesdites obligations avec les mêmes effets.

9. Les États membres peuvent prévoir que les entreprises visées à l'article 1er paragraphe 1 garantissent aux travailleurs au sens de l'article 1er paragraphe 3 point c) le bénéfice des conditions qui sont applicables aux travailleurs intérimaires dans l'État membre sur le territoire duquel le travail est exécuté.

10. La présente directive ne fait pas obstacle à ce que les États membres, dans le respect du traité, imposent aux entreprises nationales et aux entreprises d'autres États, d'une façon égale:

- des conditions de travail et d'emploi concernant des matières autres que celles visées au paragraphe 1 premier alinéa, dans la mesure où il s'agit de dispositions d'ordre public;

- des conditions de travail et d'emploi fixées dans des conventions collectives ou sentences arbitrales au sens du paragraphe 8 et concernant des activités autres que celles visées à l'annexe.

(...)

(fin de l'extrait, source : EuroLex, © Union européenne, <http://eur-lex.europa.eu/>)

Une directive de décembre 1996 dont la coïncidence dans le temps avec la création et mise en place de l'Organisation Mondiale du Commerce paraît impossible à ignorer.

Voir aussi nos articles :

[Hollande, Ayrault et la mondialisation \(I\)](#)

[Hollande, Ayrault et la mondialisation \(II\)](#)

[Mali, ventes de Rafale : Hollande, après Mélenchon](#)

[Bilderberg 2012 : quels objectifs ? \(I\)](#)

[Bilderberg 2012 : quels objectifs ? \(II\)](#)

[Bilderberg, enjeux, silence médiatique français...](#)

[La lettre de Voltaire à Damilaville du 1er avril 1766](#)

[Bilderberg, CNRS, université publique, rapport Aghion...](#)

[Bilderberg : historique des participants français - I \(1996-2001\)](#)

[Bilderberg : historique des participants français - II \(1984-95\)](#)

[Bilderberg : historique des participants français - III \(2002-2010\)](#)

[Le déclin des puissances occidentales \(I\)](#)

[Le déclin des puissances occidentales \(II\)](#)

[Hollande, MEDEF, syndicats, "flexisécurité"... \(I\)](#)

[Législatives françaises et record d'abstention](#)

[François Hollande : premiers discours \(I\)](#)

[François Hollande : premiers discours \(II\)](#)

[François Hollande, gardien de la casse sociale \(I\)](#)

[François Hollande, gardien de la casse sociale \(II\)](#)

[François Hollande, gardien de la casse sociale \(III\)](#)

[Médicaments, génériques : où est le changement ?](#)

[Union Européenne et comédie : privatisations \(I\)](#)

[Union Européenne et comédie : privatisations \(II\)](#)

[Union Européenne et comédie : privatisations \(III\)](#)

[Union Européenne et comédie : privatisations \(IV\)](#)

[Union Européenne et comédie : délocalisations \(I\)](#)

[Union Européenne et comédie : délocalisations \(II\)](#)

consultation rapports de sûreté (I)

619. Wikipédia et police de l'internet (I)

620. Dominique Strauss-Kahn et Adlène Hicheur (I)

621. Wikipédia et censure de l'internet (I)

622. Wikipédia et censure de l'internet (II)

623. Danger nucléaire : analyses de la CRIIRAD (III)

624. Danger nucléaire : analyses de la CRIIRAD (IV)

625. Danger nucléaire : analyses de la CRIIRAD (V)

626. Japon, nucléaire, citoyens... (III)

627. Danger nucléaire : analyses de la CRIIRAD (VI)

628. Gonzalez-Mestres, Glashow, Smolin, relativité... (I)

629. Bilderberg, Zermatt, Wikipédia...

630. AERES, ANR et revues avec "comité de lecture" (IV)

631. Wikipédia et police de l'internet (II)

632. INRA, CNRS et RGPP

633. Zermatt, le Siècle, Bilderberg et citoyens

634. Wikipédia et neutralité (I)

635. Wikimedia, chômage, RGPP et casse du service public

636. Crise de l'évaluation : médicaments (II)

637. RGPP, INRA, CNRS et fonction publique (I)

638. Nucléaire, risques et accidents du travail (I)

639. La Science au XXI Siècle : archives 2011 (janvier - juin)

640. Hubble - Lemaître : plagiat et omertà ? (I)

641. Jean-Paul Huchon et l'inéligibilité (I)

642. Danger nucléaire : analyses de la CRIIRAD (VII)

643. Wikimedia, RGPP, braderie de la culture